

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 18-398-1930 nommant une Commission.

n° 18-398-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 janvier 1930

Numéro JO

n° 398 du 31/01/1930

Date du numéro

31 janvier 1930

### VISAS

Le Gouverneur de la Cote française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Une Commission, composée de MM. Dupont, adjoint. principal des services civils, président; Berger » adjoint des services civils, Emile, commis de secrétariat général, membres, se réunira au Gouvernement, le 10 janvier courant, à 7 h. 30, pour vérifier la comptabilité de l'interprète Abdallah Doalé, chargé de la gestion du magasin des fournitures de bureau depuis Le 11 mars 1929. Elle établira l'inventaire des quantités existant à ce magasin a le a date du 10 janvier 1930 et dressera de ses opérations un procès- verbal en triple expédition, qui sera soumis à l'approbation du gouverneur.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**CHAPON-Baissac.**